



Siège Social : Mairie de Chelles
Parc du Souvenir Emile Fouchard
77505 CHELLES Cedex

Association loi 1901
Agrément Jeunesse et Sports n°AS77071335
Agrément Jeunesse et Education Populaire n° 703359
N° SIRET 32075101900029

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 NOVEMBRE 2019 (41^{ème} année)

Le Président, Patrick ANDRILLON, remercie les personnes présentes ainsi que celles qui ont adressé leur pouvoir. Par leur nombre, elles témoignent de l'intérêt porté à nos activités et au développement de notre association.

La convocation à l'Assemblée Générale a été envoyée aux 679 adhérents inscrits au 02 novembre 2019. 356 signatures ont été comptabilisées (199 personnes présentes et 157 pouvoirs) représentant 52,4 % des adhérents pour un quorum minimum obligatoire de 25 % soit 170 signatures.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée valablement constituée et ouverte à 13 heures 45.

I - APPROBATION du CR de l'AG du 20 décembre 2018.

Le compte rendu de la dernière Assemblée Générale publié sur le site Internet de l'Association et accessible à la permanence de Chel'Loisirs n'a fait l'objet d'aucune remarque.

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 20 décembre 2018 est donc approuvé.

II - RAPPORT MORAL

Exercice 2018-2019

1 - Rappel de la composition du Bureau et du Conseil

CHEL'LOISIRS est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Elle est dirigée exclusivement par des bénévoles.

Membres du Conseil d'Administration :

Le Bureau :

Président	Patrick ANDRILLON
Vice-présidentes	Evelyne MAILLET, Madeleine LAURENT
Trésorière	Claudine JOLY
Trésorière-Adjointe	Non pourvu
Secrétaire	Bernadette DUMARCAY

Autres Commissions du Conseil d'Administration

Licences Randonnées	Christiane JEANNIN
Sorties Culturelles et Manifestations	Christiane GOMICHOIN, Véronique TROADEC, Christiane MARIÈRE, Yvette JOSEPH-ALEXANDRE, Martine HAGEMAN
Adhésions/Vie des ateliers	Emmanuel BONILLA
Site Internet et programmes	Madeleine LAURENT

Un poste de vice-président en charge des activités sportives est à pourvoir.

2 – Les faits saillants de la saison 2018-2019 au niveau du fonctionnement interne de l'Association.

La saison 2018-2019 a vu l'ouverture de 3 ateliers animés par des bénévoles, les ateliers dessin, jeux de société et tarot, et l'ouverture d'un atelier animé par une autoentrepreneuse (customisation de vêtements).

L'atelier « Après-midi chanson » a été réadapté et est devenu l'atelier « Poésie et chansons ».

L'atelier informatique a fonctionné dans de nouveaux locaux

Le site INTERNET n'a pas connu d'interruption et sur une année complète, vacances comprises, le taux de consultation est d'une centaine de visites par jour.

A l'exception de l'atelier Anglais stoppé en Janvier 2019, le programme de la saison 2018-2019 et le programme des visites d'ateliers, permettant de s'assurer des bonnes conditions matérielles de déroulement des activités et de recueillir les besoins ont pu être réalisés conformément aux prévisions.

Au cours de la saison, le conseil s'est réuni à 5 reprises, 1 réunion s'est tenue avec les animateurs d'atelier, 1 réunion avec les animateurs rando et 1 réunion avec l'ensemble des animateurs le 04 avril suivi d'un déjeuner.

2 voyages randonnées ont été organisés par Maryse et Josette (Voyages en Mayenne et autour d'Auxerre).

Les trousse de secours des animateurs rando ont été complètement revues grâce à Josette.

Le programme de la saison 2019-2020 a pu être diffusé fin juin et les inscriptions ont pu démarrer, en cohérence avec les dates d'exercice, au 1^{er} juillet.

Le règlement intérieur a été revu pour mieux coller à nos statuts et à notre fonctionnement.

3– Les faits saillants de la saison 2018-2019 au niveau de l'environnement de l'Association.

La vie de Chel'Loisirs c'est aussi les relations avec son environnement.

La Caisse d'Epargne qui gère nos comptes, la MAIF notre assureur, la fédération Française de Randonnée Pédestre et le Codérando 77, la SAHC qui nous permet d'occuper la villa Max pour nos cours d'Espagnol, la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne pour la piscine, Marne et Chantereine pour le local de notre permanence.

Mais notre environnement, c'est bien entendu le soutien de la municipalité de Chelles et toutes les équipes municipales, avec la mise à disposition gracieuse des salles, une contribution financière au travers d'une subvention, l'information sur les évolutions constantes de la réglementation touchant le fonctionnement des associations et l'impression de nos bulletins bimestriels.

Nous profitons de cet espace pour remercier vivement Monsieur le Maire, Mesdames/Messieurs les adjoints, Mesdames/Messieurs les Conseillers Municipaux et l'ensemble du personnel de la municipalité pour leur compétence, leur disponibilité et la qualité des relations que nous entretenons avec eux.

C'est dans le cadre de ces bonnes relations que Chel'Loisirs essaie de participer en fonction de ses possibilités aux évènements organisés par la ville.

Pour la saison 2018-2019, Chel'Loisirs était présent au forum des associations en septembre 2018 et au salon de la retraite active en mars 2019.

Chel'Loisirs a accueilli la réunion annuelle des animateurs de rando-santé organisée par le Codérando 77 en janvier 2019.

Nos « Marcheurs Nordiques » ont participé à deux trails organisés par le Codérando 77.

L'atelier théâtre s'est produit deux week-ends, et a fait le plein à 6 reprises de la salle Albert Caillou (au total environ 1200 spectateurs).

La chorale s'est produite avec succès en différents lieux (fête de la musique, villa Max).

L'atelier Aquarelle a organisé l'exposition « Aquafolie » à la villa Max en décembre avec plus de 400 visiteurs sur un week-end.

En conclusion de ce rapport moral, le président fait part de l'immense plaisir qu'il a eu de travailler avec et pour Chel'Loisirs et tiens à remercier les membres du bureau, les membres du conseil et tous les animateurs et bénévoles qui font tourner les activités et contribuent à faire fonctionner l'Association.

Ce rapport moral n'a pas fait l'objet de question de la part de l'Assemblée.

III - RAPPORT D'ACTIVITE

Exercice 2018-2019

L'association a compté 806 adhérents au 30 juin 2019 équivalent à l'exercice précédent (801 adhérents). Nous avons eu 1366 participations à l'ensemble de nos activités y compris les sorties culturelles et théâtre.

31 activités ont été proposées au cours de l'exercice 2018-2019.

22 activités sont animées par des bénévoles. Les autres activités sont animées par 1 salarié, 1 association et 7 par des autoentrepreneurs

La répartition par sexe ressort à 81,1 % pour les femmes et 18,9 % pour les hommes.

La moyenne d'âge de l'ensemble des adhérents est de 69 ans 01 mois. Pour les femmes : 68 ans 08 mois et pour les hommes : 71 ans 06 mois.

Géographiquement, 72 % de nos adhérents sont Chellois, 12% Seine et Marnais hors Chelles et 15 % Séquano-Dionysiens. Au total, nos adhérents viennent de 44 communes et de 5 départements.

En conclusion de ce rapport d'activité, il n'y a pas d'évolution significative des différents indicateurs. Chel'Loisirs reste très majoritairement féminin et l'arrivée de nouveaux adhérents ne compense pas le vieillissement naturel. Il s'agit de points d'attention sur lesquels Chel'Loisirs doit réfléchir en se projetant à 3 ou 4 ans.

IV -RAPPORT FINANCIER

Exercice 2018-2019

Pour alléger cette partie de la présentation, le choix a été fait de globaliser, pour chaque type d'activités (artistiques, culturelles et sportives), les données financières en distinguant les activités animées par des bénévoles et celles animées par des non bénévoles (artisans, salariés, autoentrepreneurs). Le détail est bien entendu consultable à la permanence.

1 - Les activités artistiques animées par des bénévoles

Elles regroupent 6 activités, la broderie animée par Nicole Le Corre et Sylvie Maurice, la couture animée par Muriel Bebenek, le patchwork animé par Colette Lasnier et Christiane Plainard, la peinture acrylique animée par Annie Delavier et Arlette Terrier et la peinture sur soie animée par Sylvette Mézières et le dessin animé par Martine Hageman. On compte 131 participations

<i>Financier</i>	<i>Dépenses</i>	1 672 €	<i>Recettes</i>	4640,00 €
------------------	-----------------	---------	-----------------	-----------

2 - Les activités artistiques animées par des non bénévoles

Elles regroupent 6 activités, l'Aquarelle animée par Viviane Gassier, l'art floral animé par Lydie Domagalski, le cartonnage animé par Patricia Cozic, l'enluminure animée par Monique Barré et la peinture sur porcelaine animée par Martine Marin, la customisation de vêtements animé par Françoise Bracquemart. On compte 137 participations

<i>Financier</i>	<i>Dépenses</i>	11 302 €	<i>Recettes</i>	11 190,00 €
------------------	-----------------	----------	-----------------	-------------

3. - Les activités culturelles animées par des bénévoles

Elles regroupent 8 activités, la chorale animée par Jean-Paul Chevalley, l'informatique animé par Marie Grimaldi, pyramide animé par Christiane Marière, la ronde des livres animée par Bernadette Nicolas, le scrabble animé par Nadine Diez, le théâtre animé par Jacqueline Mousqué, jeux de société animés par Brigitte Bouzinac et le tarot animé par Guy Montagnier. On compte 126 participations. Pour les sorties culturelles animées par Christiane Gomichon et Véronique Troadec on compte 268 participations au total des 9 sorties et pour les sorties théâtre animées par Christiane Marière on compte 66 participations pour les deux sorties.

<i>Financier</i>	<i>Dépenses</i>	9 867,80 €	<i>Recettes</i>	13 652,00 €
------------------	-----------------	------------	-----------------	-------------

4. - Les activités culturelles animées par des non bénévoles

Elles regroupent 2 ateliers, l'anglais animé par Paula Gabinski pour le dernier trimestre 2018 et l'espagnol animé par Maria Christina Morales. On compte 12 participations en Espagnol.

<i>Financier</i>	<i>Dépenses</i>	3 855 €	<i>Recettes</i>	3 855 €
------------------	-----------------	---------	-----------------	---------

5 - Les activités sportives animées par des bénévoles

Elles regroupent 5 activités la country animée par Jacques Barbier, Mireille Plainard, Georgette Maître et Régine Zappa, le taï-chi animé par Serge Nicolas, la rando-santé animée par Lyonnell Legat, la marche nordique animée par Yves Dutron et Thierry Bourdier et la randonnée animée par Monique Andrillon, Gérard Auchart, Alain Comes, Jean-François Dartus, Jean-Pierre Dekeyser, Richard Dember, Michèle Dubois, Patrick Fragné, Olivier Frémiot, Josette Gauthier, Michel Genty, André Hembert, Christian Malédant, Sylvie Maurice, Serge Nicolas, Denys Ouvriez, François Palacoer, Nicole Personnic, Maryse Sarnelli et Martine Toepp et Marcel Valentin. On compte 536 participations (dont 326 pour la rando).

Les données financières concernent les sorties, les voyages et la fédération.

<i>Financier</i>	<i>Dépenses</i>	38 809,81 €	<i>Recettes</i>	47 416,50 €
------------------	-----------------	-------------	-----------------	-------------

6 - Les activités sportives animées par des non bénévoles

Elles regroupent la gymnastique dans l'eau animée par Gérard Bourre et le yoga animé par Paula Gabinski. On compte 94 participations.

<i>Financier</i>	<i>Dépenses</i>	9 498,56 €	<i>Recettes</i>	11 048,00 €
------------------	-----------------	------------	-----------------	-------------

Au total, l'ensemble des activités animées par les bénévoles se révèlent largement bénéficiaire, les dépenses étant extrêmement limitées. Les ateliers animés par des non bénévoles se révèlent à l'équilibre.

7 – Les dépenses ateliers

Ces dépenses ont concernées 15 ateliers et 760 participants.

<i>Financier</i>	<i>Dépenses</i>	2 974,56 €	<i>Budget</i>	4 500,00 €
------------------	-----------------	------------	---------------	------------

8 - Les Manifestations

Ce poste budgétaire comprend les frais d'organisation de l'AG du 20 décembre 2018, la galette du 17 janvier 2019, et l'organisation des différentes réunions (CA et réunions animateurs). Les

recettes correspondent à l'inscription obligatoire pour la galette, Ces recettes ont été totalement réinvesties sous forme d'une loterie lors de l'évènement.

<i>Financier</i>	<i>Dépenses</i>	7 479,26 €	<i>Recettes</i>	499,00 €
------------------	-----------------	------------	-----------------	----------

9 – La formation

Chel'Loisirs attache beaucoup d'importance à la formation de ses animateurs tant sur le plan technique que sur celui de la sécurité. Sur l'exercice 2018-2019 une seule formation à signaler, celle relative au renouvellement de l'habilitation de notre maître-nageur, alors que nous avons prévu 2 500 € au budget

<i>Financier</i>	<i>Dépenses</i>	215 €	<i>Budget</i>	2 500 €
------------------	-----------------	-------	---------------	---------

10 – Les frais de fonctionnement

Le fonctionnement de Chel'Loisirs est financé par les adhésions, les intérêts et la subvention de la mairie.

Les dépenses de fonctionnement sont équivalentes à celles de l'exercice 2017-2018 (+0,93%). Les fournitures de bureau et frais postaux sont le premier poste de dépenses, suivi de l'informatique

<i>Financier</i>	<i>Dépenses</i>	17 427,63 €	<i>Recettes</i>	21 015,84 €
------------------	-----------------	-------------	-----------------	-------------

11 – Synthèse financière

Au total de l'exercice 2018-2019, Chel'Loisirs peut constituer une nouvelle provision de 9 500 € (5 000 € pour l'équipement de la salle Hiser avec des miroirs et 4 500 € pour l'exposition 2020) et dégager un résultat positif de 292,72 €

Le président soumet ce rapport financier au vote de l'assemblée en demandant le quitus.

Vote contre : 0

Abstention : 0

Approbation à l'unanimité des voix

Quitus est donné au Président et à la Trésorière pour leur gestion sur l'exercice 2018-2019

La proposition d'affectation du résultat de 292,72 € en report à nouveau est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

Le détail des comptes est publié en annexe.

ANNEXE 1 : Résultat d'exploitation

ANNEXE 2 : Bilan

V - LE BENEVOLAT dans l'ASSOCIATION

56 bénévoles animent l'association qui compte :

24 animateurs d'ateliers

22 animateurs de rando, rando-santé et marche nordique

12 membres du Conseil d'administration

5 membres du bureau

5 bénévoles multi tâches mais essentiels au bon fonctionnement de Chel'Loisirs

Chel'loisirs reste attentif à toutes propositions de service bénévole pour ouvrir de nouveaux ateliers, pour renforcer les équipes d'animation de rando, rando-santé et marche nordique, pour renforcer ses compétences dans des domaines spécifiques tels qu'Internet et l'informatique.

Nous devons donc collectivement remercier l'ensemble des bénévoles pour leur engagement. Sans eux le fonctionnement de l'association serait remis en cause.

VI – REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL

En vertu de l'article 12 de nos statuts, 3 membres sont sortants, à savoir :

Madeleine LAURENT (3 ans dans son 2^{ème} mandat)

Christiane GOMICHOH (3 ans dans son 7^{ème} mandat)

Yvette JOSEPH ALEXANDRE (3 ans dans son 6^{ème} mandat)

Deux membres du Conseil sont démissionnaires :

Evelyne MAILLET (2 ans dans son 3^{ème} mandat)

Christiane JEANNIN (1 an dans son 5^{ème} mandat)

Deux adhérents se proposent pour entrer au Conseil :

Michelle GISBERT

Brigitte BOUZINAC

Avec l'accord des intéressés, le conseil propose le renouvellement des mandats des 3 membres sortants, remercie chaleureusement Evelyne et Christiane pour les années consacrées à Chel'Loisirs et propose l'entrée de Michelle et Brigitte au Conseil.

La proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

Après délibération, le Conseil reconduit Patrick Andrillon au poste de président et annonce la composition du bureau et la répartition des commissions.

Le président rappelle que la saison 2019-2020 correspondra à sa troisième année de mandat et fait appel à candidature pour lui succéder.

Le Bureau :

Président	Patrick ANDRILLON
Vice-présidentes	Brigitte BOUZINAC, Madeleine LAURENT
Trésorière	Claudine JOLY
Trésorière-Adjointe	Michelle GISBERT
Secrétaire	Bernadette DUMARCAY

Autres Commissions du Conseil d'Administration

Sorties Culturelles et Manifestations	Christiane GOMICHO, Véronique TROADEC, Christiane MARIÈRE, Yvette JOSEPH-ALEXANDRE, Martine HAGEMAN -
Adhésions/Vie des ateliers	Emmanuel BONILLA
Site Internet et programmes	Madeleine LAURENT

Un poste de vice-président(e) en charge des activités sportives est à pourvoir.

Chel'Loisirs continuera de bénéficier de l'aide discrète mais précieuse de Michel Genty (relation avec l'autocariste), de Christiane JEANNIN (licences FFR) d'Odile Chrétien et de Michelle Gisbert (Adhésions), de Richard Dember et de Catherine Burgess (toutes tâches).

VII - PROJETS et PREVISIONNEL BUDGETAIRE EXERCICE 2019-2020

Projets pour la saison 2019-2020

Satisfaction des adhérents

Soutenir les actions de formation des animateurs

Poursuivre la sécurisation de notre fonctionnement informatique et Internet

Préparer l'exposition 2020 (pilotage par Brigitte Bouzinac et Martine Hageman)

Prévisionnel budgétaire pour la saison 2019-2020

Les hypothèses d'établissement du prévisionnel budgétaire sont :

Un nombre d'adhésions payantes de 710

Une fréquentation des activités sur base du réel de la saison 2018-2019

Prise en compte de l'arrêt des randos du mercredi

Baisse tarifaire des activités bénévoles (hors rando)

Une enveloppe globale pour les dépenses liées aux activités

Une enveloppe globale pour les actions de formation

Des dépenses de fonctionnement contenues

Chel'Loisirs ne sollicitera pas de subvention municipale pour la saison 2019-2020.

Postes	Recettes	Dépenses
Activités par bénévoles	13 594 €	1 520 €
Activités par non bénévoles	21 038 €	20 738 €
Dépenses pour activités		3 000 €
Dépenses pour formation		1 000 €
Sorties Culturelles et randos	46 915 €	48 250 €
Manifestations	750 €	7 569 €
FFR	8 260 €	8 480 €
Adhésion	18 176 €	
Fonctionnement		18 676 €
Intérêts	500	
TOTAL	109 233 €	109 233 €

Le prévisionnel budgétaire est adopté à l'unanimité.

VIII - QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée.

La séance est levée à 15 heures 45.

Le Président

Patrick ANDRILLON

La Trésorière

Claudine JOLY